



LE PRÉSIDENT NATIONAL

DECISION N°025/ENVOL-RDC/PN/03/2020 DU 02/03/ 2020 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COORDINATION PROVINCIALE DU NORD -KIVU

LE PRESIDENT NATIONAL D'ENVOL,

Vu la Constitution du 18 février 2006, spécialement ces articles 6, 7 et 8 ;

Vu la loi n°04/002 du 15 mars 2004 portant Organisation et Fonctionnement des partis politiques;

Vu l'arrêté du Vice-Premier ministre, ministre de l'intérieur et sécurité n°072/2011 du 09 juin 2011 portant enregistrement de l'Envol de la Rd. Congo, en sigle « ENVOL » ;

Vu les Statuts de l'ENVOL spécialement ses articles 49, 52, 53, 81 et 84 ;

Considérant les recommandations du Bureau Politique tenu à Kinshasa sous forme de convention élargi aux coordinations et fédérations du 11 au 13 juillet 2019 ;

Vu la nécessité de la restructuration en vue de relancer les activités du parti et son animation sur le territoire national ;

Vu les résultats électoraux issus des élections de décembre 2018 ;

Vu la délibération de la réunion du Comité National du 04 Novembre 2019 ;

DECIDE :

Article 1 : Sont nommés membres de la Coordination provinciale du NORD-KIVU, les personnes dont les noms sont en regard de leurs fonctions :

- | | |
|---|--|
| 1. Monsieur André KWABO MUHINDO | Coordonnateur |
| 2. Monsieur Willy TSHIUNZA MUKENDI | Coordonnateur Adjoint en charge du processus électoral |
| 3. Monsieur Jacques BWIRA MITSINDO | Coordonnateur Adjoint en charge de l'implantation et de la mobilisation politique |
| 4. Madame Elysée MUSHUBAHO SIMWERAYI | Coordonnatrice Adjointe en charge des finances et logistique |
| 5. Monsieur Jean KAYENGA MATUMO | Secrétaire permanent |
| 6. Madame Nelly ASSINA UREDY | Présidente provinciale de la ligue de femmes |
| 7. Madame Clémentine FITINA TULINABO | Présidente provinciale Adjointe de la ligue de femmes |
| 8. Monsieur Justin BENGE KANYANGARA | Président provincial de la ligue de jeunes |
| 9. Monsieur Charles BANGWERE | Président provincial Adjoint de la ligue de Jeunes |
| 10. Monsieur David MINANE BABUFU | Secrétaire exécutif provincial en charge de la communication, visibilité et porte-parole |
| 11. Madame Gertrude MAKOLO TSHIABU | Secrétaire exécutif provincial en charge du protocole |

12. **Monsieur MUHINDU MATEMBELA**

Secrétaire exécutif provincial en charge de
l'implantation
(BUTEMBO et LUBERO)

13. **Monsieur BALIHAUMA BAKEBAANITSA**

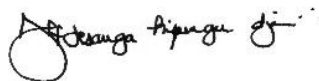
Secrétaire exécutif provincial en charge de
l'implantation

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures et contraires à la présente décision.

Article 3 : Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature

ENVOL

Fait à Kinshasa, le 02 mars 2020



Delly SESANGA HIPUNGU DJA KASENG

